

Rapport Social Unique 2023 Présentation des indicateurs principaux











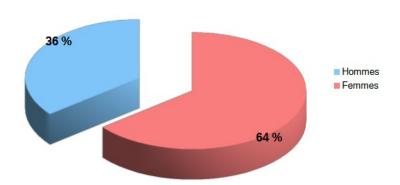




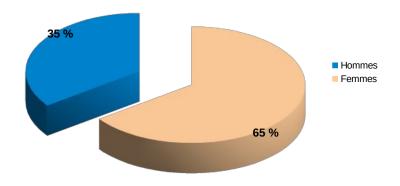
> Effectif rémunéré au 31/12/2023

140 fonctionnaires + 50 contractuels permanents et non permanents dont 2 CDI

Répartition des fonctionnaires par sexe



Répartition des contractuels par sexe



Temps partiel: < 80 % 1 homme / 1 femme 80 % à 90 % 6 femmes

Temps non complet: 13 femmes / 7 hommes

Temps partiel: 80 % à 90 % 1 femme

Temps non complet:
13 femmes / 7 hommes









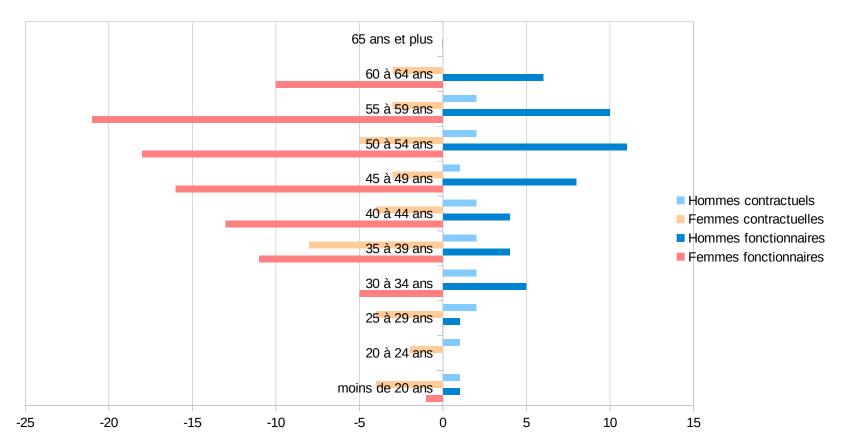






Effectif au 31/12/2023

Répartition des agents par âge et par sexe

















- Effectif contractuel sur emploi permanent présent au 31/12/2023
 - 26 agents
 - 17 femmes / 9 hommes
 - 4 catégories A / 11 catégories B / 11 catégories C
 - 9 remplacements / 15 postes vacants / 2 CDI
 - Ancienneté :
 - → Moins de 3 ans : 17 agents (remplacement et postes vacants)
 - → De 3 ans à 5 ans : 4 agents (postes vacants)
 - → 6 ans et plus : 5 agents (2 CDI en 2023 et 3 postes vacants puis CDI en 2024)















- Agents mis à disposition par la Ville
 - Auprès du CCAS : 2 agents de catégorie A à temps complet, 1 agent de catégorie B à temps non complet 80 %, 1 agent de catégorie C à temps non complet 60 %
 - Auprès de l'IFAC : 1 agent de catégorie C à temps complet









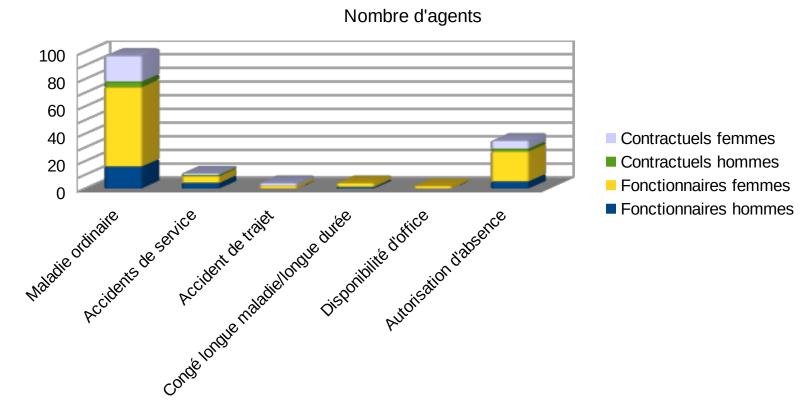






Absentéisme des agents présents au 31/12/2023

Répartition de l'absentéisme











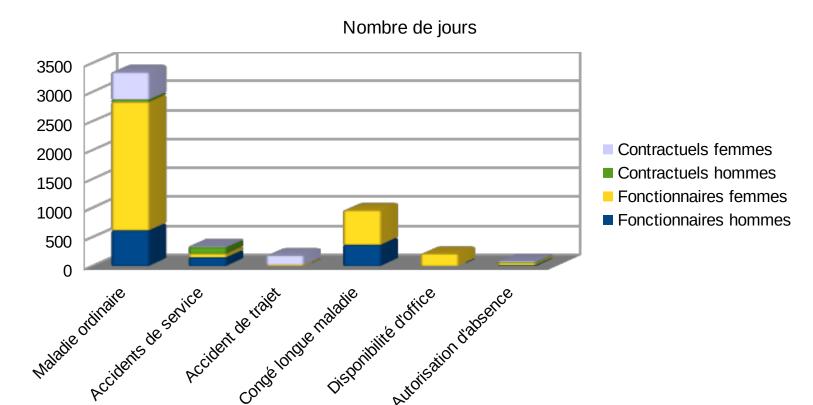






Absentéisme des agents présents au 31/12/2023

Répartition de l'absentéisme











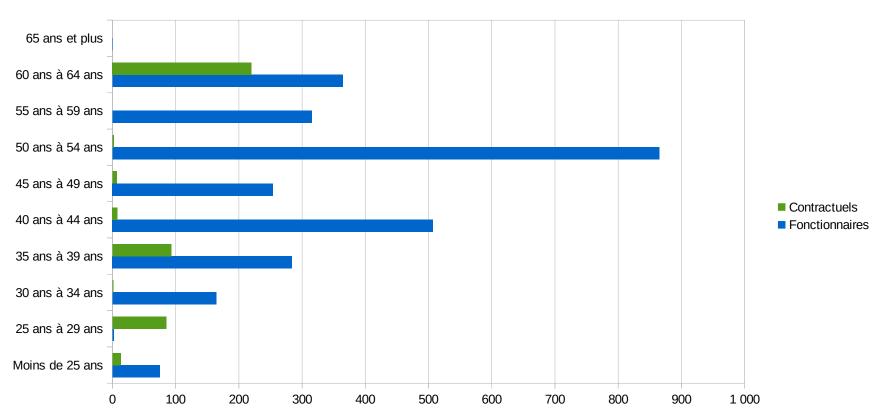






Absentéisme des agents présents au 31/12/2023

Répartition des jours d'arrêt maladie ordinaire par statut et par âge

















Rémunération

Heures supplémentaires et complémentaires :

- → Remplacements ou renforts
- Astreinte / déneigement
- Interventions unité logistique week-ends et jours fériés
- Encadrement des manifestations par la police municipale















- Formation des agents présents au 31/12/2023
 - Fonctionnaires / contractuels sur emploi permanent :
 - 374 jours de formation dispensés hors CPF

234 j en 2022 / 275 j en 2019 / 650,5 j en 2017 / 631 j en 2015

115 agents formés :

- → 16 catégories A, 32 catégories B, 67 catégories C
- Coûts de formation :
 - → 41 871€ cotisation CNFPT / 1 545€ hors cotisation
 - → 18 267€ autres organismes
 - => 61 683€















Compte épargne temps

Nombre de jours épargnés : 117 par 21 agents

123 j en 2023/ 182 j en 2019/ 209 en 2017 / 225 en 2016 / 260 en 2015

Nb moyen de jours épargnés en 2023 = 5,57 jours

Entre 1 et 12 jours posés (11 et 12 jours = contexte particulier)

9 nouveaux CET ouverts en 2023 (agents déjà présents dans les effectifs)















Compte épargne temps

	Nb agents	Nb jours
< 10 jours	29	109
10-19 jours	13	182
20-29 jours	9	214
30-39 jours	6	212
40-49 jours	3	135
50-59 jours	7	380
60-70 jours	6	390
Total	73	1622

	Nb agents	Nb jours
Catégorie A	11	484
Catégorie B	20	466
Catégorie C	42	672
Total	73	1622









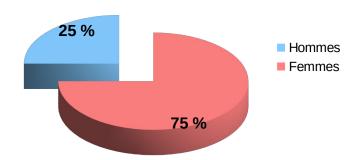




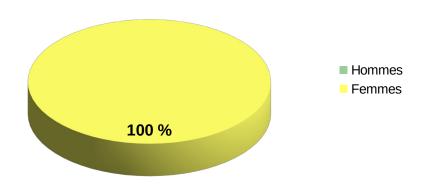


Effectif permanent au 31/12/2023
 12 fonctionnaires + 2 contractuels sur emploi permanent

Répartition des fonctionnaires par sexe



Répartition des contractuels par sexe



Aucun temps partiel
Aucun temps non complet

Aucun temps partiel
Temps non complet: 3 femmes

Contractuels sur emploi non permanent : vacation chorale, vacation psychologue, et remplacement ludothèque, portage des repas, gardes de Charminelle

- + 1 contrat de projet Conseiller numérique (F)
- + 1 contrat de projet Espace jeunes (H)









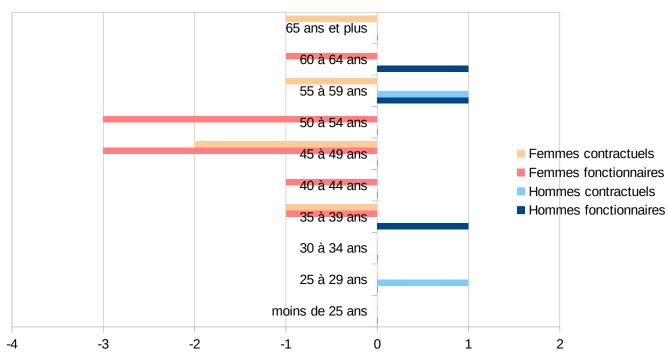






Effectif permanent et non permanent au 31/12/2023

Répartition des agents par âge et par sexe

















Agents mis à disposition auprès du CCAS

- Par la Ville : 3 agents de catégorie A à temps complet, 1 agent de catégorie B à temps non complet 80 %, 1 agent de catégorie C à temps non complet 60 %
- Par la CAPV : 1 agent de catégorie C à temps non complet 30 %

Agents mis à disposition par le CCAS

 Auprès de la Ville : 1 agent de catégorie C à temps complet (fin au 01/12/2023)















Rémunération

Heures supplémentaires et complémentaires :

- → Charminelle : animation dispositif CPOM
- Charminelle: intervention lors des gardes















- Absentéisme des agents présents au 31/12/2023
 - Fonctionnaires:
 - → Maladie ordinaire
 - 2 hommes pour 35 jours calendaires
 - 3 femmes pour 95 jours calendaires
 - → Autorisation spéciale d'absence
 - 4 femmes pour 13 jours calendaires
 - Contractuels :
 - → Maladie ordinaire : aucune absence
 - → Autorisation spéciale d'absence : aucune absence















- Formation des agents présents au 31/12/2023
 - Fonctionnaires:
 - 24 jours de formation dispensés hors CPF

10 agents formés :

- → 2 catégorie A, 1 catégorie B, 7 catégories C
- Coûts de formation : 3 534€ cotisation CNFPT















Compte épargne temps

Nombre de jours épargnés : 7 par 1 agent

15j en 2022/ 12j en 2019/ 23j en 2017/ 1j en 2016 / 34j en 2015

7 agents ont un CET

3 catégories A, 4 catégories C















Compte épargne temps

	Nb agents	Nb jours
< 10 jours	3	9
10-19 jours	2	24
20-29 jours		
30-39 jours		
40-49 jours		
50-59 jours	1	54
60-70 jours	1	62
Total	7	149

	Nb agents	Nb jours	
Catégorie A	3		119
Catégorie B	0		0
Catégorie C	4		30
Total	7		149











